

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

**Band:** 48 (1950)

**Heft:** 5

**Nachruf:** Jules Favre

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

C'est ainsi que M. Etter fit partie de diverses commissions de taxation entre autres de celle chargée de défendre les intérêts de la société devant les instances fédérales lors de l'établissement du tarif pour les travaux de mensuration et de conservation. Très assidu aux assemblées de la société, Paul Etter intervenait fréquemment dans les discussions et ses avis judiciaires étaient très écoutés. M. le président Deluz termina son émouvante allocution en soulignant ce fait caractéristique que notre regretté collègue était un des défenseurs les plus convaincus des traditions qui firent la force et l'honneur des géomètres vaudois.

Après une prière de circonstance un immense cortège, au sein duquel on comptait une trentaine de géomètres, défila devant la famille affligée puis l'incinération eut lieu dans la plus stricte intimité. Nous garderons tous un souvenir reconnaissant de ce dévoué collègue qui sut porter à un haut degré le renom de la corporation des géomètres par son travail, par ses aptitudes et par sa probité professionnelle.

Qu'il nous soit permis de réitérer à Madame Etter-Chambaz, sa vaillante épouse, à sa famille et en particulier à son fils, notre cher collègue M. Marcel Etter, géomètre officiel à Vevey, nos condoléances les plus sincères et nos sentiments de profonde sympathie.

Ls. H.

† Jules Favre



*Texte de l'allocution prononcée par M. de Raemy, vice-directeur du Service topographique fédéral, aux obsèques de M. Jules Favre, chef de section*

Chère famille,  
Mesdames,  
Messieurs,

Ces derniers temps, la mort avait déjà prélevé un lourd tribut parmi les membres de notre profession. Elle vient de nous frapper à nouveau dans toute sa rigueur et son aveuglement en la personne d'un de nos col-

lègues les plus méritants. Aujourd'hui nous nous trouvons encore une fois réunis, pour adresser notre dernier adieu à un fidèle collaborateur et à un ami qui nous était cher.

Au nom de la Direction et du personnel du Service topographique, je voudrais ici rappeler en quelques mots la carrière de notre cher défunt et dire combien nous tous, aussi bien ses chefs que ses collaborateurs, lui garderons un souvenir durable et reconnaissant pour sa fidélité au devoir et sa bonne camaraderie.

Né à Cormoret, le 17 septembre 1890, Jules Favre obtint son diplôme d'ingénieur-topographe en 1914 à l'Ecole polytechnique de Zurich. Son penchant pour les mathématiques l'engagea à compléter ses connaissances en faisant tout d'abord une année d'assistance à l'Observatoire fédéral d'Astronomie à Zurich.

En avril 1915 il entra au Service topographique pour s'occuper des travaux du niveling fédéral. Pour ces mesures qui exigent une très haute précision, Favre se révéla tout de suite un opérateur de premier ordre grâce à son jugement critique et à son travail extrêmement consciencieux. Sa grande expérience et ses connaissances étendues le firent rapidement considérer comme une autorité, dans le domaine du niveling, par tous ceux qui en utilisent les résultats pour des travaux techniques ou scientifiques.

En 1920, Favre accepta l'offre du gouvernement hellénique de se rendre, avec quelques autres ingénieurs et géomètres suisses, en Grèce, pour mesurer et calculer les bases géodésiques de ce pays. Ce séjour de deux ans à l'étranger lui permit d'étendre ses connaissances et de recueillir de précieux enseignements.

Rentré en Suisse à fin 1921, Favre reprit avec un nouvel élan et un nouveau succès ses travaux au Service topographique. Le niveling fédéral touchant à sa fin, son activité fut dirigée vers la photogrammétrie, cette nouvelle méthode de mensuration qu'il s'agissait de mettre au point et d'appliquer pour les levés de notre nouvelle carte nationale. Il trouva là un champ de travail nouveau et passionnant auquel il se consacra avec enthousiasme. Très rapidement il se familiarisa avec ces procédés modernes et nous le retrouvons, les années suivantes, soit dans l'Oberland bernois, soit dans le Valais, appliquant avec grand succès les méthodes photogrammétriques au levé du sol.

Ses connaissances théoriques approfondies, son jugement clair et personnel contribuèrent dans une large mesure à l'amélioration constante des méthodes et des instruments de levé et de restitution.

Dans ce nouveau domaine des procédés modernes de mensuration, il acquit rapidement, aussi bien vis-à-vis de ses collègues qu'en dehors du Service topographique, l'estime générale et la réputation méritée d'un spécialiste éprouvé. Ses communications verbales et écrites furent toujours très appréciées et accueillies avec beaucoup de sympathie. Aussi son renom ne tarda-t-il pas à déborder le cadre de la Société suisse de Photogrammétrie, dont il était un membre assidu, pour s'étendre au delà de nos frontières. Il prit part à plusieurs congrès internationaux de photogrammétrie où les délégués tant étrangers que suisses aimaien à s'entretenir avec lui des questions techniques qui les occupaient.

Pendant la dernière guerre, où brusquement toutes les relations internationales furent interrompues, Favre fut chargé d'une tâche particulièrement délicate, celle de la censure des cartes. Sa connaissance approfondie de notre pays et son jugement calme et pondéré lui permirent, même dans les cas les plus difficiles, de trouver la solution juste, et de concilier de façon satisfaisante les intérêts les plus opposés.

Malheureusement sa santé qui s'était peu à peu altérée l'obligea à renoncer progressivement à tout travail sur le terrain. On lui confia dès

lors de plus en plus l'étude de problèmes techniques et scientifiques et des travaux administratifs. Là encore il mérita la pleine confiance et la haute considération de ses chefs et de ses collègues. Non seulement ses vastes connaissances et sa belle intelligence, mais aussi et surtout son affabilité et son extrême courtoisie qui était un des traits dominant de son caractère lui valurent l'estime et l'amitié de tous. Lorsque l'un de nous avait des ennuis ou des difficultés, c'est vers lui qu'il allait le plus volontiers se confier, sûr de recueillir chez lui un conseil qui l'aiderait à trouver la juste solution du problème qui l'embarrassait.

En 1948, Favre fut nommé chef de section comme adjoint de la Direction et du Service technique I. Cette promotion fut accueillie avec joie par tous ses collègues et amis, car elle était une juste récompense pour sa longue et remarquable activité au service de la Confédération.

Bien que ces derniers mois nous ayons eu quelques inquiétudes au sujet de la santé de notre cher ami Jules Favre, l'annonce de sa mort subite nous a surpris et profondément bouleversés.

Aujourd'hui nous l'accompagnons à sa dernière demeure et devons prendre pour toujours congé de cet homme bon et loyal. Favre ne faisait pas grand cas de son savoir et de son activité, il agissait en silence et modestie. Et cependant son œuvre, connue non seulement dans notre pays mais aussi au delà de nos frontières, et qui lui a valu l'estime et la sympathie de tous, restera.

Nous pleurons donc aujourd'hui la perte douloureuse d'un ami cher et inoubliable. Nous tous qui sommes rassemblés ici et qui avons eu le privilège d'être en relations directes avec lui, garderons de notre cher Défunt un souvenir fidèle et ineffaçable.

Nous vous exprimons, Madame, Mademoiselle et Monsieur la vive part que nous prenons au grand deuil qui vous frappe par la perte douloureuse de votre cher époux et père, et souhaitons que notre sympathie vous apporte un peu de consolation dans votre immense chagrin.

Cher ami, nous te saluons pour la dernière fois, et te disons encore de tout cœur merci pour tout ce que tu as fait pour nous, merci pour tout ce que tu nous as donné. Nous ne t'oublierons jamais, et penserons toujours à toi avec fidélité et affection.

## **Werner Zumbach-Anz †**

Adjunkt des Kantonsgeometers

Am 22. März 1950 haben wir unseren Kassier Werner Zumbach unter großer Anteilnahme der Bevölkerung und in Anwesenheit zahlreicher Berufskollegen zu Grabe getragen. Kollege Werner Zumbach war Bürger von Toffen im Kanton Bern und wurde daselbst am 10. Januar 1888 geboren.

Als guter Schüler faßte er den Entschluß, Geometer zu werden, und holte sich sein Rüstzeug am Technikum in Winterthur, um anschließend zwei Jahre Praxis bei M. Keller-Merz in Baden zu absolvieren. Dann fand er Anstellung für drei Jahre bei Grundbuchgeometer Eugen Meyer in Laufenburg, wo er auch seine Frau kennen lernte. Ab 1. Januar 1912 war er als Adjunkt des Kantonsgeometers auf dem kantonalen Vermessungs- und Meliorationsamt in Aarau tätig.

Neben der allgemeinen Grundbuchvermessung und Nachführung widmete er sich mit besonderer Freude und Sachkenntnis der Entwässerung und Urbarisierung. Er führte seine Arbeiten mit souveräner Überlegung und großem Erfolg durch und war darin ein unbestrittener Fachmann. Seine Berichte und Aufstellungen waren immer klar und übersichtlich, Kompliziertheit war ihm fremd. Kollege Zumbach war auf dem